

Projet Educatif

Accueils périscolaires



Commune de Plaine-Haute
Mairie
2 route du Tronc
22800 Plaine-Haute
02.96.42.90.55
mairie@plaine-haute.fr

Services périscolaires : 02.96.61.81.16 (Le courtil des mômes)
06.88.28.64.75 (Directrices)
garderie@plaine-haute.fr
Site internet : www.plaine-haute.fr

La commune de Plaine-Haute

Commune rurale des Côtes d'Armor, située à 11 km au Sud-Ouest de Saint-Brieuc et à 7 km au nord de Quintin. La commune est baignée à l'Est et à l'Ouest par les rivières du Gouët et de la Maudouve. Sa vallée encaissée et la rivière du Gouët forment les Chaos du Gouët, lieu de promenade privilégié à découvrir et à visiter sans modération...



Plaine-Haute est limitée par les communes de Ploufragan, Saint-Donan, le Fœil, Saint-Brandan, Plaintel et Saint-Julien. Elle fait partie du canton de Plélo. Elle est membre de Saint Brieuc Armor Agglomération depuis le 1er janvier 2017.

Chiffres Clés

1 748 habitants au 01/01/2026

1529 hectares

2 écoles avec 188 élèves au
01/09/2026 :

127 à l'école publique

61 à l'école privée

La commune, compétente dans le domaine de l'enfance jeunesse, organise l'accueil périscolaire pendant la période scolaire (avant – après l'école ainsi que le mercredi).

L'accueil périscolaire joue un rôle social indéniable. Il facilite l'organisation de la vie des familles en complément du temps scolaire. Il répond aux besoins du plus grand nombre, ce qui implique une capacité d'accueil, des horaires et une tarification permettant à chaque famille d'en disposer et définit des intentions éducatives répondant aux besoins des enfants.

L'équipe pédagogique dispose d'infrastructures municipales à proximité du lieu d'accueil "Le courtil des mômes :

- une salle de sports
- un espace de loisirs extérieur comprenant : des jeux de boules, un city stade, divers jeux pour jeunes enfants,
- un stade de football (espace Jean Courtel),
- une salle de théâtre (salle St Méen),
- une salle de motricité (maison des loisirs),
- un pumptrack,
- une médiathèque tiers-lieu (L'hôtel des Faisous).



Le projet éducatif

Définition

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il est formalisé par un document et fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre pour les six prochaines années (2026-2032).

Il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les accueils périscolaires et précise les mesures prises par la commune organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci. Il s'agit d'un projet qui vise à favoriser la continuité de l'action éducative. L'organisateur indique de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise.



Ce projet permet :

- aux familles de mieux connaître les intentions éducatives de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces intentions éducatives à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs,
- aux fonctionnaires sous l'autorité de l'éducation nationale de repérer les intentions éducatives développées dans chaque accueil.

Les objectifs éducatifs définis ci-après, répondent à des besoins et attentes exprimés par les élus locaux, les familles, les enfants ainsi que l'équipe pédagogique. Ces besoins peuvent évoluer dans le temps en fonction notamment de l'évolution de la société.

Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des enfants

1 er objectif général : Favoriser l'épanouissement et le développement de l'individu

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme et ses besoins. Cela implique de créer un cadre clairement défini et rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations

1 er objectif éducatif : Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs

A titre d'exemples :

- *Veiller au respect des rythmes de vie des enfants (reconnaître leurs besoins de repos, de farniente, et d'activités non organisées, assurer un réveil échelonné...)*
- *Proposer des temps de loisirs*
- *Proposer des temps de récupération où le jeu, la détente, la rencontre et la convivialité sont présents*
- *Proposer un cadre de vie de qualité en accueillant des enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité*
- *Proposer des activités et des démarches différentes selon les catégories d'âge, besoins et caractéristiques du public*

2ème objectif éducatif : Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et nouvelles

A titre d'exemples :

- *Pratiquer des activités nouvelles, de découverte,*
- *Acquérir de nouvelles connaissances, développer sa curiosité*

3ème objectif éducatif : Favoriser le développement de l'autonomie et/ou participation de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge

A titre d'exemples :

- *Faire participer des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne*
- *Encourager et valoriser la prise d'initiatives et de responsabilités*
- *Proposer des espaces et/ou moments de partage, d'écoute, de participation*
- *Accompagner les enfants dans leurs projets-*
- *Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie*

Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des enfants

Les différents besoins des enfants :

Il est impératif de prendre en compte le rythme chronobiologique des mineurs et leurs besoins pour adapter l'organisation de l'accueil périscolaire aux tranches d'âge (et notamment celles correspondant aux moins de 6 ans et plus de 6 ans)

Les besoins des enfants de moins de 6 ans :

L'enfant de 3 à 6 ans a des besoins spécifiques liés au développement du corps, de la pensée, du langage et de la socialisation. Il a principalement besoin de bouger, d'explorer le monde par ses sens et de gagner en autonomie

- Besoins physiques et physiologiques (le mouvement, le sommeil, l'alimentation et l'expression sensorielle : des temps de repos sont indispensables pour son système nerveux. Des locaux et du matériel sont mis à disposition afin d'assurer la sieste dans de bonnes conditions).
- Besoins affectifs et sécuritaires (sécurité affective, l'écoute des émotions et la valorisation).
- Besoins intellectuels et d'autonomie (faire seul, jeux symboliques et imaginaires).

Les besoins des enfants de plus de 6 ans :

L'enfant de 6 à 12 ans a des besoins fondamentaux qui évoluent vers l'autonomie, la socialisation et la compréhension du monde.

- Besoins physiques et moteurs (se dépenser au quotidien, développer la motricité fine et respecter l'hygiène et le repos).
- Besoins intellectuels et cognitifs (comprendre et raisonner, se sentir compétent).
- Besoins affectifs et sociaux (obtenir de la sécurité et de la confiance, développer l'autonomie et les responsabilités, tisser des relations amicales profondes).



Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des enfants

2ème objectif général : Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour favoriser le « bien vivre ensemble »

Pour cela, l'équipe d'animation mettra en place des règles, expliquées aux enfants afin que chacun puisse bien évoluer dans le groupe.

Elle sera vigilante sur les comportements et insistera notamment sur des notions fondamentales comme « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide ».

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

1^{er} objectif éducatif : Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

A titre d'exemples :

- Négocier des règles de vie au quotidien,
- Etre poli, faire preuve d'empathie
- Proposer des temps d'échanges, de partages
- Inciter la mixité et les passerelles entre tranches d'âge,
- Se respecter soi-même, respecter les autres
- Eveiller l'enfant à la citoyenneté

Eveiller l'enfant à la citoyenneté

Dès le plus jeune âge, il est souhaitable d'aider l'enfant à trouver sa place au sein de la collectivité mais également en tant que citoyen, de favoriser le vivre ensemble, le respect et la participation à la vie collective.

Les principaux intérêts :

- Développer le respect des autres (apprendre à écouter, accepter les différences, coopérer et résoudre les conflits de manière pacifique).
- Comprendre et respecter les règles de la vie collective (découvrir pourquoi certaines règles existent et comment elles permettent de vivre ensemble).
- Favoriser la participation (donner à l'enfant des occasions de prendre la parole, faire des choix, proposer des idées et participer à des décisions adaptées à son âge).
- Encourager l'engagement (donner envie d'agir concrètement, par exemple en participant à un projet collectif, un projet citoyen, solidaire, ou en prenant soin de son environnement).



Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des enfants

2nd objectif éducatif : Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité

A titre d'exemples :

- Reconnaître et accepter les différences, lutter contre les discriminations
- Développer son sentiment d'appartenance, connaître son identité

Éveiller l'enfant à l'ouverture à l'autre consiste à l'aider à aller vers les autres, à reconnaître leurs différences et à construire des relations respectueuses.

Les principaux intérêts :

- Favoriser la socialisation : savoir entrer en relation, coopérer, partager, écouter et trouver sa place dans un groupe.
- Comprendre et accepter les différences : découvrir que les autres peuvent avoir des cultures, des habitudes, des opinions, des capacités ou des modes de vie différents.
- Développer la tolérance et le respect : comprendre que la différence n'est pas une menace et apprendre à respecter autrui, même lorsqu'on n'est pas d'accord.
- Prévenir les comportements d'exclusion : sensibiliser tôt au respect et à la diversité peut aider l'enfant à identifier et à rejeter les attitudes de rejet, de moquerie ou de discrimination.

Accueillir des enfants en situation de handicap ou ayant un trouble de la santé

Cela présente plusieurs intérêts, tant pour l'enfant, que pour les autres enfants et l'équipe éducative :

- Favoriser l'inclusion et l'égalité (permettre à chaque enfant (dont l'enfant en situation du handicap ou ayant un trouble de la santé) de participer aux activités avec les autres, quelles que soient ses particularités).
- Apprendre la différence et la solidarité (la présence d'enfants aux besoins différents permet à tous de découvrir la diversité, de développer l'empathie et de dépasser certaines représentations du handicap)



Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des enfants

3ème objectif éducatif : Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité et développer son esprit critique

A titre d'exemples :

- Découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives, etc...
- Sensibiliser à un engagement citoyen
- Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux du territoire

Éveiller l'enfant à l'esprit critique lui permet de penser par lui-même, de questionner le monde et de ne pas accepter passivement toutes les informations reçues.

Les principaux intérêts :

- Le tri de l'information : rechercher l'exactitude et l'authenticité d'une information.
- L'ouverture d'esprit permet d'ouvrir sa « bulle » et d'être curieux à d'autres opinions, d'autres cultures.
- L'engagement citoyen : avoir conscience de son environnement et des influences existantes pour mieux y agir



Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des familles

La commune est soucieuse de proposer un accueil de qualité répondant aux besoins éducatifs des enfants et aux besoins de garde des parents. Cela suppose de :

- Proposer un cadre sécurisé, accessible et adapté aux enfants
- Favoriser la communication et le dialogue auprès des familles
- Garantir un encadrement de qualité avec une équipe professionnelle diplômée et régulièrement formée,
- Permettre l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques et/ou suivant un PAI selon les possibilités du service et en concertation avec les familles
- Simplifier et faciliter la gestion des inscriptions et réservations pour les familles depuis un outil en ligne sécurisé (portail familles)



MON ESPACE
Famille

Modalités d'accueil des familles d'enfants à besoins spécifiques

L'accueil des enfants en situation de handicap, à besoins spécifiques et/ou suivant un projet d'accueil individualisé (PAI) est possible.

Il repose sur la concertation entre la famille, l'équipe éducative et la commune afin de déterminer les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour permettre l'inclusion de l'enfant au sein du groupe. L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques sera toujours recherché dans la mesure du possible.

- Identifier les besoins de l'enfant (entretien avec la famille, l'équipe pédagogique et l'élu référent)
- Adapter l'environnement, les espaces, moduler les activités
- Accompagner l'humain encadrant (désignation d'un animateur référent, formation de l'équipe, renforcement de l'encadrement (bonus inclusion CAF), partenariat avec des acteurs locaux (ex : PRAI22...))

Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction des élus

La mise en œuvre de ce projet éducatif doit permettre aux élus de :

- S'assurer de la cohérence entre le projet éducatif et les projets pédagogiques
- Développer les échanges entre les équipes pédagogiques et les élus
- Evaluer le projet éducatif au travers de l'évaluation des projets pédagogiques. Cette évaluation s'effectuera durant la période 2026-2032.
- Réviser le projet éducatif selon l'évolution et les besoins des services.



Le projet éducatif

Les intentions éducatives en direction de l'équipe pédagogique

La qualité de l'action éducative menée est liée à la capacité de l'équipe pédagogique à évoluer dans le temps notamment à travers des formations et à conduire et étendre son action dans et au-delà du centre.

Cela suppose de :

- Repérer en amont les besoins de formation des membres de l'équipe d'animation
- Former les équipes pédagogiques suivant les besoins exprimés
- Encourager le dialogue et favoriser la cohésion d'équipe
- Créer du lien et faire rayonner l'accueil de loisirs dans et au-delà de la commune



Fait à Plaine-Haute, le 30/09/2026

Le Maire
Philippe PIERRE



